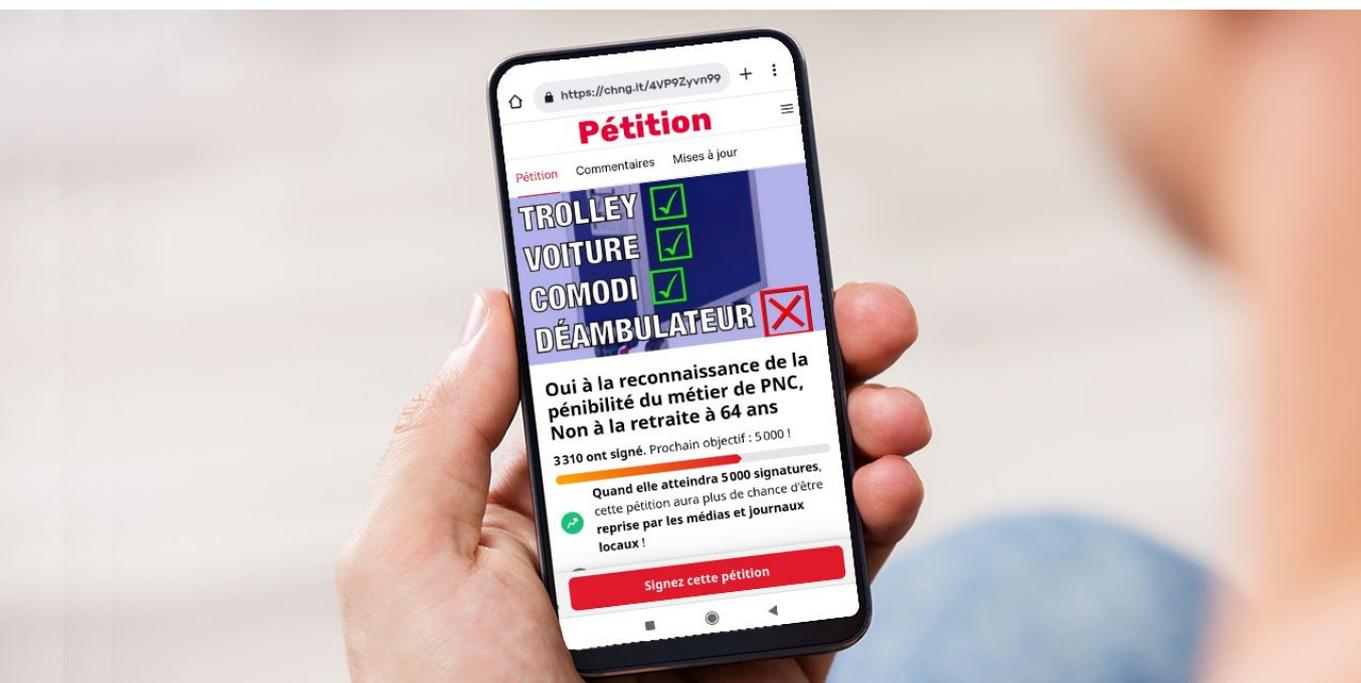


JE SUIS PNC !



Le 30 janvier, l'UNSA PNC et le SNPNC-FO seront la voix de milliers de PNC au Ministère des Transports

Si comme nos collègues qui témoignent, vous êtes concernés, Signez et faites signer la pétition : <https://chng.it/4VP9Zyvn99>

**Non à la retraite à 64 ans !
Oui à la reconnaissance de la pénibilité du métier de PNC !**

Témoignages de PNC :

Ce métier mérite d'être reconnu pénible pour ses décalages horaires, ses nuits sans dormir et son environnement bruyant.

C'est absolument nécessaire de reconnaître la pénibilité de ce métier tellement à part.

Les gens qui voyagent assis pendant des heures sont épuisés à l'arrivée alors imaginez le personnel ! Les critères de pénibilité se sont multipliés ! Je l'ai fait 36 ans donc je parle en connaissance de cause.

Être autant exposé aux radiations, décalage horaires, horaires de nuit et autres changements en tout genre ne pourra pas nous permettre de repousser notre retraite de quelques années sans finir dans le tombeau avant.





*Les contraintes et les conséquences sur notre santé ne sont plus à prouver !
C'est inacceptable !*

Vols de nuit, décalages horaires, environnement de travail soumis aux vibrations, radiations, bruit, horaires anarchiques (y compris pour s'alimenter), risque de maladies tropicales très graves ... la liste est très longue ! Il y a une grande différence entre faire une carrière derrière un bureau et dormir dans son lit tous les soirs et le métier de PNC !

PNC depuis 14 ans, j'ai connu comme beaucoup de mes collègues les horaires décalés, les rythmes soutenus et les journées à rallonge. Continuer à ce rythme jusqu'à 64 ans me paraît impensable.

Parce qu'il est évident que la pénibilité doit être reconnue dans un métier qui impacte aussi fortement le sommeil et la santé !

*Je travaille de nuit, de jour, en décalé, en normal, à l'Est, à l'Ouest, au centre, à niveau d'altitude de montagne. Et ce toujours avec le sourire ..
Supporteriez-vous 1 mois mon métier ?*

Le travail de nuit, les décalages horaires, le travail en altitude.... notre activité doit être reconnue comme un travail pénible

Métier pénible avec de nombreuses contraintes (épuisement émotionnel, décalages horaires, contraintes physiques, chronobiologiques, familiales). Il faut être complètement déconnecté et ne pas être à l'écoute des PNC pour ne pas voir ces réalités du métier !

PNC depuis 32 ans la pénibilité nous la connaissons à chaque mission vol de nuit décalage horaire prise de repas anarchique fatigue chronique bruit pression cabine maladies tropicales rayonnements ionisants stress...la pénibilité de notre profession doit être reconnue

SIGNEZ ET FAITES SIGNER CETTE PÉTITION

<https://chng.it/4VP9Zyvn99>



*L'UNSA PNC
Fidèlement PNC*